

## Les nouvelles du Conseil du 20 septembre 2010

### Nuit agitée...

Les CFF annoncent que pour procéder à l'entretien de la voie ferrée, sur sa portion Sonceboz-Cortébert, ils vont mener des travaux bruyants durant la nuit du 28 au 29 septembre prochain. La population est remerciée par avance de la compréhension dont elle fera preuve à cette occasion, sachant qu'un tel chantier est impossible de jour.

### Délégations

Jean-Rodolphe Zürcher et Paul-André Jeanfavre ont participé à la séance d'information mise sur pied par la Conférence régionale des maires, au sujet des cours de naturalisation pour étrangers, mercredi dernier à Tavannes.

Jean-François Bühler se rendra pour sa part à La Chaux-de-Fonds, pour la prochaine séance du groupe de coordination des déchets sur le périmètre de Vadec, le 28 septembre en début de soirée, à La Chaux-de-Fonds.

### Parc Chasseral : rien à redire !

Après les consultations menées cet été, les responsables du Parc régional Chasseral ont établi un rapport d'information sur les projets 2012-2015. Toutes les communes membres ont reçu un rapport complet et la liste des projets a été intégrée à la charte 2012-2021, que l'on peut consulter sur internet.

Le Conseil municipal a pu constater que toutes ses remarques avaient été prises en compte et il s'en réjouit.

### Bonne nouvelle

L'Exécutif a reçu le décompte final des travaux effectués sur le trottoir de Sombeval, lequel boucle sur un montant de 131'328 francs exactement, alors que le crédit voté le 8 juin 2009 ascendait à 160'000 francs.

### Le coût des transports

La Conférence régionale de transports Bienne-Seeland-Jura bernois a transmis la clé de répartition des frais pour le trafic régional en 2011 et 2012. Pour Sonceboz-Sombeval, la facture se monte à 162'000 francs par année.

Relevons d'une part que la répartition est basée sur le nombre d'arrêts et de trains enregistrés en gare, d'autre part que l'ensemble des communes bernoises assument un total de 110 millions de francs.

### **Budget scolaire**

L'École secondaire du Bas-Vallon a établi son budget 2011, qui affiche un excédent de charges total de 810'930 francs. Pour 67 élèves provenant de la localité (sur un effectif total de 202 élèves), Sonceboz-Sombeval devra verser une quote-part de 241'196 francs, qui équivaut à 29,74 %.

### **Subvention confirmée**

Pour la réalisation de mesures d'élimination des eaux claires parasites, le long des rues de L'Envers et de la Gare, l'Office cantonal des eaux et des déchets a confirmé, le 13 courant, qu'il versera une subvention forfaitaire de 87'010 francs. /cm-de